



69550

Téléphone : 04 74 89 30 24
Email : mairie@amplepuis.fr
Site : www.amplepuis.fr

MAIRIE D'AMPLEPUS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026
Extrait du registre des Délibérations
Délibération n°11a)

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SCOLAIRES 2026

Le maire certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

En exercice : 27
membres
Présent(s) : 23
Pouvoir(s) : 3
Absent(s) : 2
Délibération comportant
1 page(s),
0 annexe(s)
Réception en Préfecture le :
Publication le :

11/6/26

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le cinq juin deux mille vingt-six, 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Didier FOURNEL, maire.

Les membres présents en séance : Didier FOURNEL, Thierry THOLIN, Patricia BALMONT, Thierry MIELLE, Christelle BRAVO RECORBET, Miguel GONCALVES, Jean-Jacques CARLETTO, Daniel BEAUMEL, Monique CHAMPALLE ANESSI, Bernard ROCHE, Florent PORTIER, Chantal CHAMARANDE, Nathalie CHANFRAY, Annie LECOQ, Sylvette GRANGE, Sindy BOURBON, Adèle RECORBET, Slaide NICODEMO, Alexis DEBORD, Corinne GELIN, Lydie AUGAY, Annie LEFEBVRE, Alexis GARCIA

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Romain DUBREUIL (pouvoir à Sylvette GRANGE), Eric LACROIX (pouvoir à Lydie AUGAY), Patrick PLANTIER (pouvoir à Corinne GELIN)

Le ou les membres absent(s) : Didier FOURNEL, Véronique PUTHINIER-DUMONTET

Sur proposition de la commission vie scolaire, le Conseil municipal **ADOpte** comme suit les montants des subventions versées aux associations pour 2026, après présentation des dossiers de subvention :

<u>Associations scolaires</u>	
- Sou des Ecoles (fonctionnement)	110.00 €
- Prévention routière	250.00 €
TOTAL	360.00 €

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.
Amplepuis, le 5 juin 2026

Le secrétaire de séance
Florent PORTIER



Le Maire,
Didier FOURNEL